



GEMAPI

Qu'est-ce que ça signifie ?

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

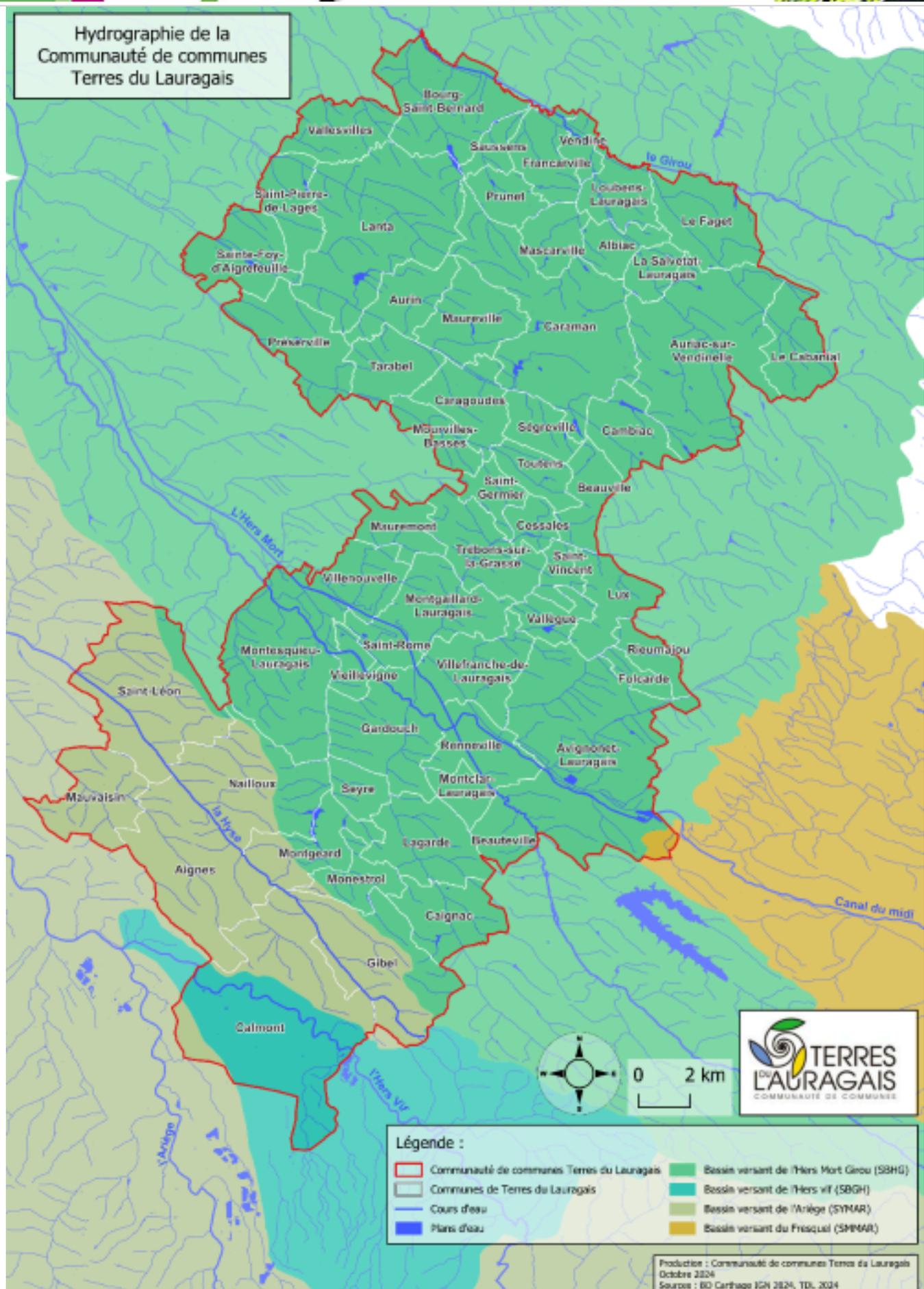
La **restauration** et l'**entretien** des cours d'eau sont réalisés dans le but d'atteindre le bon état des masses d'eau, fixé par la réglementation européenne. Plusieurs interventions sont menées par les syndicats, selon les enjeux du territoire.

Ces actions sont **inscrites dans un programme pluriannuel** et comprennent notamment : la **restauration** des milieux, la gestion des **inondations**, les travaux **d'entretien**, les **plantations**. Les syndicats peuvent aussi intervenir ponctuellement sur **les cours d'eau**, suite aux aléas climatiques...

Cette compétence, confiée aux intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018, **est transférée auprès de 4 syndicats de bassins versants** sur notre territoire :

- **SBHG** : bassin versant de l'Hers Mort Girou ;
- **SYMAR** : bassin versant de l'Ariège ;
- **SBGH** : bassin versant de l'Hers Vif ;
- **SMMAR** : bassin versant du Fresquel.

Hydrographie de la Communauté de communes Terres du Lauragais



Légende :

	Communauté de communes Terres du Lauragais		Bassin versant de l'Hers Mort Girou (SBHG)
	Communes de Terres du Lauragais		Bassin versant de l'Hers vif (SBHG)
	Cours d'eau		Bassin versant de l'Arize (SYMAR)
	Plans d'eau		Bassin versant du Fresquel (SMMAR)

Production : Communauté de communes Terres du Lauragais
 Octobre 2024
 Sources : BD Carthage IGN 2024, TDL 2024





L'intercommunalité a un devoir **d'accompagnement** pour les communes. Plusieurs **conseils** et **notes techniques**, ainsi que des **sollicitations** auprès des services instructeurs de la DDT 31, ont pu être réalisés pour différents travaux (curage, reprofilage, conseils en aménagements hydrauliques, gestion de la ripisylve, réunions de concertation, dégâts d'orage), notamment sur : *Préserville, Calmont, Cagnac, Renneville, Nailloux et Avignonet-Lauragais*.